

"Bac à sable réglementaire dans le secteur de l'énergie : quel retour d'expérience alors que s'ouvre le second guichet ? "

Visioconférence

Du 7 octobre 2021 au 7 octobre 2021



Le site L'Énergie en Lumière et le Laboratoire TREE (TRansitions Énergétiques et Environnementales, UMR 6031) organisent, avec l'aimable participation de la Commission de régulation de l'énergie et de la Direction générale de l'énergie et du climat, une conférence sous forme de webinaire.

Alors que la transition énergétique et la révolution numérique transforment en profondeur le secteur énergétique, il est essentiel que le cadre réglementaire puisse évoluer pour accompagner ces mutations rapides.

Créé par la loi relative à l'énergie et au climat, le dispositif dit « bac à sable réglementaire » autorise ainsi la Commission de régulation de l'énergie ou l'autorité administrative à accorder, sous certaines conditions, des dérogations aux conditions d'utilisation et d'accès aux réseaux d'électricité et de gaz pour faciliter la réalisation de projets innovants en faveur de la transition énergétique. Le premier guichet s'est clôturé et a conduit à la validation de plusieurs projets.

Alors que s'ouvre un second guichet, Énergie en lumière vous propose une visioconférence :

le vendredi 8 octobre 2021

de 8h30 à 10h00

pour dresser un premier retour d'expérience du premier guichet et présenter les caractéristiques et les évolutions du second guichet.

Lors de cette visioconférence, nous aurons le plaisir d'accueillir deux intervenants :

- **Guillaume MAGNIEN** de la Commission de régulation de l'énergie (CRE)

- **Simon BISET** de la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC).

Animateur :

- **Stéphane ANDRIEU**, Directeur de publication du site L'Énergie en Lumière

↓ FLYER

Inscriptions closes

Mentions INFORMATIQUE ET LIBERTÉS – Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée Le responsable du traitement est Monsieur le président de l'université de Pau et des Pays de l'Adour. Les informations à caractère personnel recueillies dans le cadre de ce formulaire font l'objet d'un traitement papier ou informatique destiné à l'organisation du colloque. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « informatique et libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification des données qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, il convient de s'adresser à isabelle.montin@univ-pau.fr en faisant copie de la demande au correspondant informatique et libertés de l'université cil-droitsacces@univ-pau.fr.